Catalogue de revendications

Droits humains et climat

- Demander publiquement, en coordination avec l'UE, que la présidence turque garantisse la liberté d'expression et de manifestation, l'accès sûr des journalistes et la libération des personnes détenues à tort, notamment l'activiste Osman Kavala.
- Citer l'avis consultatif de la CIJ du 23 juillet 2025 comme base juridique des obligations de financement et de réduction des émissions dans les positions de l'UE et du Luxembourg.
- Soutenir au Conseil de l'UE un cadre solide de conflits d'intérêts pour la CCNUCC, contre l'influence indue des industries très émettrices.
- Mettre en œuvre le Plan d'action genre de Belém au Luxembourg, avec un rapport sur la part sensible au genre du financement climatique.
- Défendre les droits des peuples autochtones, dont le consentement libre, préalable et éclairé, dans toutes les décisions de la COP31.
- Associer la société civile à la préparation et au bilan des COP et des intersessions à Bonn (entrevues avant et après).

Sortie juste des énergies fossiles

- Annoncer à la COP31 le lancement d'une feuille de route nationale de sortie des fossiles, alignée sur 1,5 °C et sur la juste part du Luxembourg, avec un volet financement pour le Sud.
- Publier un inventaire de toutes les aides et dépenses fiscales aux fossiles (accises réduites, compensation pour le mazout de chauffage, gasoil agricole, etc.) avec un calendrier de suppression.
- Soutenir l'opérationnalisation du Mécanisme d'action de Belém (BAM) pour une transition juste, doté d'un financement nouveau et prévisible, avec participation des partenaires sociaux et de la société civile.
- Laisser expirer la baisse d'accises de 5 ct/l sur diesel et essence le 31 décembre 2026, sans prolongation; la remplacer si nécessaire par des aides ciblées aux ménages.
- Élaborer une stratégie tarifaire à long terme pour les combustibles fossiles qui encourage la transition vers l'électrification fondée sur les énergies renouvelables.

Énergies renouvelables et électrification

- Soutenir à la COP31 un objectif mondial d'électrification « 35 d'ici 2035 » comme plancher et non comme plafond, cette électrification devant accélérer la sortie des fossiles au lieu de s'y substituer.

- Appeler à une modification de la loi européenne sur le climat afin qu'elle prévoie que l'engagement de −90 % d'émissions d'ici 2040 sera atteint par des réductions domestiques, sans crédits internationaux ni élimination du carbone comme compensation.
- Soutenir l'électrification équitable: propriété publique et citoyenne des énergies renouvelables, et financement, technologie et renforcement des capacités pour les pays en développement.

Financement climatique

- Relever l'enveloppe vers la juste part du Luxembourg dans l'objectif officiel de USD 300 milliards par an dans un premier temps, avec une référence de 1300 milliards à terme.
- Préciser la contribution du Luxembourg au triplement du financement de l'adaptation d'ici 2035, à partir d'une base de référence 2025 claire.
- Publier à brève échéance, un plan quantifié année par année pour 2026–2030: montants, part de dons et de prêts, part de l'adaptation, pertes et préjudices, fonds multilatéraux.
- Annoncer à Antalya des contributions au Fonds d'adaptation, au Fonds pour les pays les moins avancés, au Fonds pour les pertes et préjudices et préparer la reconstitution du Fonds vert pour le climat.
- Garantir des dons, sans alourdir la dette, et préciser ce qui est compté dans les 320 millions d'euros (contribution au TFFF, plateforme Rio Changemakers).
- Soutenir au niveau de l'UE et de l'ONU de nouvelles sources publiques: taxes sur les profits et la pollution des fossiles, sur les vols premium et jets privés, sur les très grandes fortunes, et fiscalité fossile dans la convention fiscale de l'ONU.

- Exclure de la place financière le financement de l'exploration et de la production de fossiles, et publier l'exposition fossile des fonds domiciliés au Luxembourg
- Soutenir la réforme des institutions financières internationales, le traitement de la dette climatique et la sortie des clauses de règlement des différends investisseur-État.
- Présenter à la COP31 de manière transparente le fonctionnement de la plateforme Rio Changemakers: montants engagés pour l'élaboration, critères, concept complet.

Agriculture et système alimentaires

- Soutenir à la COP31 un dispositif de suivi du programme conjoint de Charm el-Cheikh, axé sur la mise en œuvre et reliant adaptation, atténuation et sécurité alimentaire, et l'inclurele prochain bilan mondial.
- Faire de la transformation agroécologique un objectif de résilience et de réduction des émissions, avec un plan national d'accompagnement des exploitations
- Réorienter la PAC vers des pratiques favorables à la biodiversité, réduire pesticides et engrais de synthèse et financer l'accompagnement des agriculteurs.

Climate et biodiversité

- S'opposer à tout affaiblissement, sous couvert de simplification administrative, de la législation environnementale européenne, et la mettre en œuvre au Luxembourg avec des moyens humains et financiers suffisants.
- Forêts: soutenir la feuille de route forestière 2030 de la présidence de la COP30 et un processus de coordination multi-acteurs; appliquer des critères zéro déforestation à la place financière, y compris aux holdings d'entreprises comme JBS.
- Soutenir à la COP31 le renforcement du mandat du Groupe de liaison conjoint des conventions de Rio.